

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 11 février 2019, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire suppléant, Éric Provencher, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

M. Douglas Beard – conseiller siège nº 2

M. Simon Lauzière – conseiller siège n° 3

M. Christian Girardin - conseiller siège n° 4

M. Jean-François De Plaen - conseiller siège nº 6

Sont absents:

Mme Thérèse Francoeur, mairesse

Mme Suzanne Dandurand - conseillère siège nº 5

Est également présente :

Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

026-02-2019 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal attestent avoir reçu tous les documents inhérents à la présente séance, 72 heures avant la tenue de celle-ci, tel que prévu par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Christian Girardin Appuyée par M. Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.



ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 11 février 2019

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption des procès-verbaux
 - 3,1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019
- 4 Communiqués et correspondance
- 5 Administration et finances
 - 5,1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour janvier 2019
 - 5,2 Dépôt Activités de fonctionnement à des fins fiscales



- 5,3 Achat module brocheuse pour photocopieur
- 5,4 ADMQ Congrès 2019
- 5,5 ADMQ Formation Vivre la retraite ! Mythe et réalités
- 5,6 Vente pour taxes 2019
- 5,7 Autorisation de dépenses pour le CSF autorisée à la mairesse
- 5,8 Autorisation d'achat d'un horodateur
- 5,9 Suspension d'une période de probation
- 5,10 Appel de candidature Secrétaire-trésorière adjointe par intérim

6 <u>Sécurité publique</u>

- 6,1 Démission Lyson Blanchette
- 6,2 Démission Yvres Côté
- 6,3 Autorisation de réparation de l'unité d'urgence
- 6,4 Formation ADMQ Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias
- 6,5 Facturation quote-part incendie 2019 Danville et Saint-Lucien
- 6,6 Autorisation signature Contrat Prévention 2019
- 6,7 Embauche pompier volontaire Alain Plante
- 6,8 Autorisation d'achat 2 habits de combat

7 Travaux publics

- 7,1 Équipement pour déneigement des trottoirs
- 7,2 Reddition de compte PPA-Ministre 2018 00026288-1 49005 (17) 2017-05-24-43
- 7,3 Reddition de compte PPA-Ministre 2018 00027675-1 49005 (17) 2018-05-08-33

8 Hygiène du milieu

- 8,1 Appel de candidature agent à la patrouille verte
- 8,2 Formation HUOT Pièces égout et aqueduc
- 8,3 Publication calendrier 2019 collecte des matières résiduelles
- 8,4 Mesures des boues des étangs aérés

9 Aménagement et urbanisme

- 9,1 Mandat pour règlement de concordance et cartographie
- 9,2 CPTAQ Demande de morcellement mat: 0371-35-2993
- 9,3 CPTAQ Demande pour aliénation mat: 0976 32 5634
- 9,4 Demande de changement de zonage

10 Loisirs et culture

- 10,1 CSF Réservation de salle Chevaliers de Colomb
- 10,2 CEC Réservation de salle Workout et entraînement par station
- 10,3 CEC Réservation de salle Programme PIED
- 10,4 CEC Autorisation d'achat Contrôle d'accès à distance
- 10,5 Adhésion 2019 ACQ
- 10,6 Camp de jour 2019 Embauche d'une coordonnatrice
- 10,7 Camp de jour 2019 Appel de candidature Moniteurs et aide-moniteurs
- 10,8 CSF Autorisation de paiement Bibeau construction Fact: 6839 et 6840
- 10,9 Fête nationale Embauche d'un(e) coordonnateur(trice)

11 Sujets divers

12 Rapport des élus

13 Période de questions

14 Levée de la séance



3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

027-02-2019 3.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019</u>

Sur proposition de M. Christian Girardin Appuyée par M. Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procèsverbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019, tel que présenté.

ADOPTÉE

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Un tableau des correspondances reçues durant le mois de janvier 2019 est remis à chacun des élus.

5. <u>ADMINISTRATION ET FINANCES</u>

028-02-2019 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR JANVIER 2019

Sur proposition de M. Christian Girardin Appuyée par M. Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de janvier 2019, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0 Tél.: (819) 848-2321 Fax: (819) 848-2202 Courriel: reception@saintfelixdekingsey.ca

Séance du conseil du 11 février 2019

Revenus	21 834.90 \$
Taxes 2017	8 727.89 \$
Taxes 2018	10 301.18 \$
Taxes 2019	
Compte à recevoir général	2 281.28 \$
Vente épinglette	3.00 \$
Location de salle	50.00 \$
Revenus de photocopies et télécopies	3.00 \$
Imposition droits carrières-sablières	468.55 \$
Revenus divers	

<u>Dépenses</u>	194 538.43 \$
Rémunération des élus	
Rémunération régulière	19 174.04 \$



Rémunération incendie	7 767.29 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	30 752.60 \$
Factures à payer	136 844.50 \$

ADOPTÉE

5.2 <u>DÉPÔT – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES</u> POUR JANVIER 2019

La directrice générale remet à la table du Conseil municipal le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période de janvier 2019. Le maire suppléant dépose ledit rapport séance tenante.

029-02-2019 5.3 ACHAT MODULE BROCHEUSE POUR PHOTOCOPIEUR

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil autorise une dépense approximative de 935 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat et l'installation d'un module « brocheuse automatique » à être installé sur le photocopieur.

ADOPTÉE

030-02-2019 5.4 ADMQ - CONGRÈS 2019

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ (Association des Directeurs Municipaux du Québec) se tiendra du 12 au 14 juin 2019 dans la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE Mme Martine Bernier, directrice générale est :

- Membre en règle de l'ADMQ;
- Administratrice de zone Zone 07 Centre-du-Québec;
- Membre du CA (Conseil d'administration) de l'ADMQ;
- Membre du comité congrès de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QU'à ces titres les frais de transport, d'hébergement, de repas et d'inscription au congrès pour Mme Bernier sont tous assumés par l'ADMQ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au congrès de l'ADMQ, qui se tiendra du 12 au 14 juin 2019 à Québec, comprenant que tous les frais de dépenses incluant l'inscription au congrès sont assumés par l'ADMQ.

ADOPTÉE

030-02-2019 5.5 ADMQ - FORMATION - VIVE LA RETRAITE! MYTHE ET RÉALITÉS

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ offre, durant son congrès 2019 à Québec, une formation intitulée : « *Vivre la retraite ! Mythe et réalités* ».



CONSIDÉRANT QUE cette formation est au coût de 223 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE Mme Martine Bernier, directrice générale, a manifesté son intérêt à assister à cette formation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil Municipal autorise une dépense approximative de 223 \$ plus les taxes applicables, pour l'inscription de Mme Martine Bernier, directrice générale, à assister à la formation : « *Vivre la retraite ! Mythe et réalités* », qui se déroulera le 12 juin 2019 à Québec, durant le congrès de l'ADMQ.

ADOPTÉE

032-02-2019 5.6 VENTE POUR TAXES 2019

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Code municipal, les arrérages se prescrivent par trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) avis de rappel ont été envoyés par courrier régulier aux contribuables endettés envers la Municipalité pour la période se terminant au 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées envers la Municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond au cours du mois de mars 2019 en vue de la vente pour le non-paiement des taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Christian Girardin Appuyé par M. Douglas Beard Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE faire parvenir un avis par courrier recommandé, aux propriétaires ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2017;

QUE les frais d'envoi par courrier recommandé soient facturés par fiche, aux propriétaires concernées;

QUE la liste des personnes endettées envers la Municipalité soit déposée et adoptée à la séance du Conseil du mois de mars 2019;

QUE ladite liste soit acheminée à la MRC de Drummond dans les délais prescrits.



033-02-2019 5.7 <u>AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE CSF ACCORDÉE À LA MAIRESSE</u>

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser un montant maximal de 1 000 \$ à Mme Thérèse Francoeur, mairesse, pour des achats divers d'articles de décoration et accessoires à être aménagés au Carrefour Saint-Félix.

ADOPTÉE

034-02-2019 5.8 AUTORISATION D'ACHAT D'UN HORODATEUR

CONSIDÉRANT QUE la collecte et la précision des données des feuilles de temps des employés temporaires œuvrant à la patinoire et au CEC (centre Eugène-Caillé) s'avère problématique;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. SIMON LAUZIERE Appuyé par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité autorise une dépense approximative de 500 \$ pour l'achat d'un horodateur et ses équipements.

QUE l'horodateur soit installé à l'endroit le plus approprié selon le personnel à rejoindre en fonction de la saison de travail.

ADOPTÉE

035-02-2019 5.9 SUSPENSION D'UNE PÉRIODE DE PROBATION

CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Sophie Blanchette au poste de secrétaire-trésorière adjointe à la résolution N° : 163-06-2018;

CONSIDÉRANT QUE Madame Blanchette fait l'objet d'une période de probation de six mois ayant débutée le 11 juin 2018;

CONSIDÉRANT l'absence de Madame Blanchette pour raisons médicales depuis le 6 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey constate la suspension de la période de probation de Madame Sophie Blanchette à compter du 6 novembre 2018, et ce, jusqu'à son retour à temps complet.

ADOPTÉE

036-02-2019 5.10 <u>APPEL DE CANDIDATURE – SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM</u>

CONSIDÉRANT l'absence, pour raisons médicales, de la personne occupant le poste de secrétaire-trésorière adjointe, et ce, depuis le 6 novembre 2018;



EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un appel de candidature soit lancé pour combler le poste de : secrétairetrésorier(ère) adjoint(e), temps plein, pour un remplacement temporaire d'une durée indéterminée.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

037-02-2019 6.1 DÉMISSION DE LYSON BLANCHETTE

Considérant que la pompière Mme Lyson Blanchette a remis sa démission en date du 3 février 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Conseil municipal accepte la démission de la pompière Mme Lyson Blanchette, en date du 3 février 2019. Le Conseil municipal profite de l'occasion pour remercier Mme Blanchette pour tous les services rendus dans le cadre de ses fonctions.

ADOPTÉE

038-02-2019 6.2 DÉMISSION DE YVRES CÔTÉ

CONSIDÉRANT QUE le pompier M. Yvres Côté a remis sa démission en date du 3 février 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal accepte la démission du pompier M. Yvres Côté, en date du 3 février 2019. Le Conseil municipal profite de l'occasion pour remercier M. Côté pour tous les services rendus dans le cadre de ses fonctions.

ADOPTÉE

039-02-2019 6.3 <u>AUTORISATION DE RÉPARATION DE L'UNITÉ D'URGENCE</u>

CONSIDÉRANT QUE le camion 507 (unité d'urgence) a dû être remorqué en décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le diagnostic de réparation est le remplacement de deux joints « *gaskets* » de tête;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de réparation est au montant approximatif de 14 000 \$ plus les taxes applicables;



CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du SSI de Saint-Félix-de-Kingsey, M. Pierre Blanchette, à affecter cette somme à l'ensemble du budget du service incendie;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une dépense approximative de 14 000 \$, plus les taxes applicables, pour la réparation du camion # 507;

ADOPTÉE

040-02-2019 6.4 <u>FORMATION ADMQ – COMMUNIQUER AVEC LES ÉLUS, LES CITOYENS ET LES MÉDIAS</u>

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) offre une formation intitulée « Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias », au coût approximatif de 343 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE pour Mme Martine Bernier, directrice générale, cette formation est gratuite;

CONSIDÉRANT QUE Mme Bernier, à la demande de M. Pierre Blanchette, directeur du SSI Saint-Félix-de-Kingsey, recommande son inscription à cette formation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal autorise l'inscription de Mme Martine Bernier, directrice générale, ainsi que M. Pierre Blanchette, directeur du SSI Saint-Félix-de-Kingsey, à la formation « *Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias* » offerte par l'ADMQ, qui se déroulera le 12 mars 2019 à Drummondville, au coût approximatif de 343 \$ plus les taxes applicables, pour l'inscription de M. Blanchette uniquement;

QUE les frais de déplacement et de repas soient remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

041-02-2019 6.5 <u>FACTURATION QUOTE-PART INCENDIE 2019 – DANVILLE ET SAINT-LUCIEN</u>

Sur proposition de M. SIMON LAUZIERE Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée la facturation 2019 pour les quotes-parts incendie suivantes :

- Saint-Lucien...... 52 942 \$.

QUE le tarif applicable pour la main-d'œuvre soit de :

• 33.88 \$ pour le directeur du Service incendie;



- 28.24 \$ pour les officiers;
- 26.23 \$ pour les pompiers à temps partiel.

QUE cette tarification soit pour toutes les ententes incendies, à l'exception de celle comprenant entre-autre les villes de Danville, Kingsey-Falls, Tingwick, Chesterville, Warwick et autre municipalités ajoutées à l'entente.

ADOPTÉE

042-02-2019 6.6 AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT PRÉVENTION 2019

Considérant la résolution N°: 014-01-2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser Mme Martine Bernier, directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente de services de prévention incendie pour l'année 2019 avec la firme *Prévention Formation Kingsey*.

ADOPTÉE

043-02-2019 6.7 EMBAUCHE POMPIER VOLONTAIRE – ALAIN PLANTE

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Plante a soumis sa candidature au titre de pompier volontaire au sein de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE M. Plante a démontré posséder les aptitudes requises à devenir pompier en réussissant les différents tests auxquels il a été soumis;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service incendie recommande au Conseil l'embauche de M. Alain Plante au titre de pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE M. Alain Plante soit embauché au titre de pompier volontaire pour le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

QUE M. Plante soit assujetti à une période de probation d'une durée d'une année, à compter de l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

044-02-2019 6.8 AUTORISATION D'ACHAT – 2 HABITS DE COMBAT

CONSIDÉRANT QUE le directeur du SSI Saint-Félix-de-Kingsey, M. Pierre Blanchette, demande l'autorisation pour procéder à l'achat de deux habits de combat;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Aréo-Feu, N° : C-00006356 au montant de 5 176 \$ pour la fourniture de deux habits de combat;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est déjà prévue aux budgets 2019, en fonction du renouvellement régulier des habits de combat;



EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser une dépense approximative de 5 176 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de deux habits de combat, comme indiqué à l'offre de services de la firme Aréo-Feu, N° : C-00006356.

ADOPTÉE

7. TRAVAUX PUBLICS

045-02-2019 7.1 <u>ÉQUIPEMENT POUR DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS</u>

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Mini-Excavation MB offre la location d'une déneigeuse à trottoir au coût de 70 \$ l'heure ou à la semaine au coût de 570 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyé par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte de louer la déneigeuse à trottoir au coût de 70 \$ l'heure, à Mini-Excavation MB, et ce, jusqu'à la fin de la période hivernal 2018-2019.

ADOPTÉE

046-02-2019 7.2 <u>REDDITION DE COMPTE PPA - MINISTRE 2018 - 00026288-1 - 49005 (17) - 2017-05-24-43</u>

Considérant une aide financière accordée sur trois années budgétaires, soit 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et portant le numéro de dossier N° : 00026288-1 – 49005 (17) – 2017-05-24-43;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier, pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée, est de compétence municipale et admissible à cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve les dépenses d'un montant de 14 000 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et ce, en regard du N° de dossier : 00026288-1 – 49005 (17) – 2017-05-24-43.



047-02-2019 7.3 <u>REDDITION DE COMPTE PPA – MINISTRE 2018 – 00027675-1 – 49005 (17) – 2018-05-08-33</u>

CONSIDÉRANT une aide financière accordée sur trois années budgétaires, soit 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 et portant le numéro de dossier N° : 00027675-1 – 49005 (17) – 2018-05-08-33;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier, pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée, est de compétence municipale et admissible à cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. ERIC PROVENCHER Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve les dépenses d'un montant de 30 000 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et ce, en regard du N° de dossier : 00027675-1 – 49005 (17) – 2018-05-08-33.

ADOPTÉE

8. <u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>

048-02-2019 8.1 APPEL DE CANDIDATURE – AGENT À LA PATROUILLE VERTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire procéder à l'embauche d'un agent à la patrouille verte durant la période estival 2019;

CONSIDÉRANT QUE la personne affectée à cette fonction aura, entre-autre, comme tâches de promouvoir et informer la clientèle sur les bonnes pratiques de compostage et recyclage;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyé par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey procède à l'appel de candidature pour pourvoir au poste d'agent à la patrouille verte.

ADOPTÉE

049-02-2019 8.2 FORMATION HUOT - PIÈCES ÉGOUT ET AQUEDUC

Considérant que la firme HUOT offre une formation intitulée : « *Formation 1.0 sur nos produits et services d'aqueduc et d'égout* », qui se tiendra à Sherbrooke en février 2019.

CONSIDÉRANT QUE cette formation est au coût de 30 \$ plus les taxes applicables et comprend la formation, pause-café et diner chaud;

CONSIDÉRANT QUE M. Bruno Gamache, directeur des travaux publics, a manifesté son intérêt à assister à cette formation;



EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil Municipal autorise une dépense approximative de 30 \$ plus les taxes applicables, pour l'inscription de M. Bruno Gamache, directeur des travaux publics, à assister à la formation « *Formation 1.0 sur nos produits et services d'aqueduc et d'égout* » de la firme HUOT, qui se déroulera à Sherbrooke en février 2019.

QUE les frais de transport et repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

050-02-2019 8.3 <u>PUBLICATION CALENDRIER 2019 – COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</u>

CONSIDERANT QUE la Municipalité doit procéder à la publication du calendrier 2019, de collecte des matières résiduelles ;

EN CONSEQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyé par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE préparer un publipostage du calendrier 2019 de la collecte des matières résiduelles, sur le territoire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉE

051-02-2019 8.4 MESURE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDERANT QUE la Municipalité doit procéder à la mesure annuelle des boues des étangs aérés;

CONSIDERANT QU'il y a lieu de lancer un appel d'offre de service sur invitation, puisque le coût annuel des travaux est inférieur à 25 000 \$;

EN CONSEQUENCE,

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité lance un appel d'offre de service pour le mesurage annuel des boues des étangs aérés, et ce, pour les années 2019, 2020 et 2021

ADOPTÉE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

052-02-2019 9.1 <u>MANDAT POUR RÈGLEMENT DE CONCORDANCE ET</u> CARTOGRAPHIE

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;



CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont deux ans pour adopter leurs règlements de concordance au schéma d'aménagement de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de *SCU Service Conseil en Urbanisme* – *Marc-Antoine Côté*, datée du 2 octobre 2018, est au montant de 5 500 \$ plus les taxes applicables, et ce, pour le mandat de préparation des règlements de concordance au schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE SCU Service Conseil en Urbanisme recommande les services de Jeffrey Lafleur pour le mandat de cartographie aux règlements de concordance, et ce, au coût de 4 125 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE retenir et mandater SCU Service Conseil en Urbanisme – Marc-Antoine Côté, au montant de 5 500 \$ plus les taxes applicables, pour le mandat de préparation des règlements de concordance au schéma d'aménagement, tel que décrit à son offre de service datée du 2 octobre 2019;

DE retenir et mandater Jeffrey Lafleur pour le mandat de cartographie aux règlements de concordance, et ce, au coût de 4 125 \$ plus les taxes applicables, comme indiqué à son offre de service datée du 30 septembre 2018.

ADOPTÉE

053-02-2019 9.2 <u>CPTAQ – DEMANDE DE MORCELLEMENT – MATRICULE 0371-35-2993</u>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu du Groupe Conseil UDA Inc., mandataire de Transport Philippe Desgranges, entreprise de transport opérant à Saint-Félix-de-Kingsey, une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ (*Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec*), pour le morcellement et l'aliénation d'une partie des lots 5 739 066 et 5 739 059, cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la superficie visée de 595 000 m² est cultivée à plus de 57 % par les locataires M. Patrick Guilmain et M. Marcel Brouillard, potentiels acheteurs;

CONSIDÉRANT QUE la superficie vendue correspond à la superficie d'une terre en culture et en friche et boisée, contiguë au Chemin de la Rivière et est située à moins de 3 kilomètres des terres cultivées des demandeurs.

CONSIDÉRANT QUE les espaces morcelés demeureront à vocation agricole dynamiques et permettront de conserver et d'augmenter la rentabilité de ces terres;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire vise à conserver 771 000 m² pour son utilisation agro-forestière;

CONSIDÉRANT QUE les lots aliénés (partie de 5 739 066 et de 5 739 059) sont situés dans la zone agricole dynamique connue sous le nom A-1 et que ceux conservés sont dans la zone agricole viable (AV-8) selon le zonage municipal en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;



CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme et qu'elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est favorable à la demande et informe la CPTAQ que la demande d'aliénation de Transport Philippe Desgranges est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

QUE l'usage principal des lots 5 739 066 et 5 739 059 est un usage agricole dynamique pour la partie aliéné et viable pour la partie conservée;

Qu'APRÈS l'aliénation des lots mentionnés ci-dessus, l'usage demeurera le même, puisque les futurs acquéreurs possèdent des entreprises d'exploitation agricole enregistrées et qu'ils investissent présentement dans la culture du soya;

ADOPTÉE

054-02-2019 9.3 CPTAQ - DEMANDE POUR ALIÉNATION - MATRICULE 0976-32-5634

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu de AJC Notaires Inc. mandataire de l'entreprise 9277-5709 Québec Inc., entreprise agricole opérant à Saint-Félix-de-Kingsey, une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ (*Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec*), pour le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 5 739 464 et une partie du lot 5 738 939, cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE les requérants (vendeur et acheteur) souhaitent retrouver sur contrat, les faits réels retrouvés sur le terrain;

Considérant que la superficie visée de 1 100,3 m² sera utilisée à une fin résidentielle à l'arrière (en prolongation) de la propriété du 920, Rang 9 et qu'en échange, soit officialisé une section équivalente, mais non identique, de 3 240,9 m², au nord-ouest, en terre cultivée;

CONSIDÉRANT QUE cette section, équivalente de 3 240,9 m², est cultivée depuis 1979 comme mentionnée dans les anciens titres et visible sur les photos aériennes.

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme et qu'elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est favorable et informe la CPTAQ que la demande d'aliénation de l'entreprise 9277-5709 Québec



Inc., représentée par Me Manon Adam de firme AJC Notaires, est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

QUE l'usage agricole principal des lots 5 738 939 et 5 739 464 sont en zone agricole viable;

ADOPTÉE

055-02-2019 9.4 DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE

CONSIDÉRANT une demande de changement de zonage afin de permettre l'usage commercial d'une chatterie;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU (Comité Consultatif en Urbanisme) à autoriser cet usage et ce changement de zonage;

Considérant que le demandeur est informé du Règlement N° 599 intitulé « *Règlement N° 599 relatif à la tarification des permis, certificats et autres demandes* »;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD **APPUYÉE** par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que le conseil demande qu'un règlement PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble) soit rédigé et adopté préalablement à l'amendement du règlement de changement de zonage;
- b) Que le conseil est favorable à la demande de changement de zonage et en autorise le processus, après l'adoption d'un règlement PPCMOI;
- b) De mandater une firme d'urbanisme à élaborer et rédiger l'amendement du changement de zonage à être apporté;
- Que les frais encourus durant le processus des règlements PPCMOI et amendement au règlement pour changement de zonage soient aux frais du demandeur.

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

056-02-2019 10.1 <u>CSF - RÉSERVATION DE SALLE - CHEVALIERS DE COLOMB</u>

Considérant que les Chevaliers de Colomb, conseil 7619, demande la location gratuite d'une salle située au CSF (*Carrefour Saint-Félix*), et ce, le 2^e mardi de chaque mois, à compter du mois de septembre 2019 jusqu'au mois de mai 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents



QUE le conseil ne désire pas procéder, pour l'instant, à la réservation de salle au CSF puisque la politique de location des salles est présentement en rédaction. Dès que la rédaction de la politique sera complétée et en vigueur, les demandeurs en seront informés.

ADOPTÉE

057-02-2019 10.2 <u>CEC – RÉSERVATION DE SALLE – WORKOUT ET ENTRAÎNEMENT PAR STATION</u>

CONSIDÉRANT QUE Mme Florence Vermette, certifiée en entraînement privé et conditionnement physique, demande la location gratuite du CEC (*centre Eugène-Caillé*) et ce, chaque mercredi du 6 février au 14 avril 2019, de 18 h 30 à 19 h 30 pour y offrir des cours de Super Workout;

CONSIDÉRANT QUE M. Antony Jeanson demande la location gratuite du CEC, et ce, chaque samedi matin de 10 h à 11 h pour y offrir des cours de d'entraînement par station;

CONSIDÉRANT QUE Mme Vermette et M. Jeanson doivent se conformer à la politique de location du CEC en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la location du CEC à Mme Florence Vermette pour y offrir des cours de Super Workout chaque mercredi de 18 h 30 à 19 h 30, du 6 février au 14 avril 2019 ;

D'autoriser la location du CEC à M. Antony Jeanson pour y offrir des cours d'entraînement par station, chaque samedi matin de 10 h à 11 h.

ADOPTÉE

058-02-2019 10.3 CEC - RÉSERVATION DE SALLE - PROGRAMME PIED

CONSIDÉRANT QUE Mme Élise Bouvet-Lamothe, thérapeute en réadaptation physique du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, CLSC de Drummond, demande la location gratuite du CEC (centre Eugène-Caillé) et ce, chaque mardi de 9 h 30 à 10 h 30 et les jeudis de 9 h 30 à 11 h, et ce, du 2 avril au 20 juin 2019, pour y offrir le programme PIED (programme intégré d'équilibre dynamique);

CONSIDÉRANT QUE Mme Élise Bouvet-Lamothe doit se conformer à la politique de location du CEC en vigueur;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la location du CEC à Mme Élise Bouvet-Lamothe, thérapeute en réadaptation physique du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, CLSC de Drummond, et ce, chaque mardi de 9 h 30 à 10 h 30 et les jeudis de 9 h 30 à 11 h, du 2 avril au 20 juin 2019, pour y offrir le programme PIED (programme intégré d'équilibre dynamique).



059-02-2019 10.4 CEC - AUTORISATION D'ACHAT – CONTRÔLE D'ACCÈS À DISTANCE

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Bruno Gamache, directeur des travaux publics, à faire l'acquisition et l'installation d'un logiciel d'accès à distance pour le CEC (*centre Eugène-Caillé*) et le CSF (*Carrefour Saint-Félix*):

CONSIDÉRANT QUE le coût de ce logiciel est approximativement de 500 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. SIMON LAUZIERE Appuyée par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise une dépense approximative de 500 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat d'un logiciel d'accès à distance pour le CEC et le CSF.

ADOPTÉE

060-02-2019 10.5 ADHÉSION 2019 - ACQ

CONSIDÉRANT QUE le Cadre de référence de l'ACQ (*Association des camps de jour*) se veut un outil reconnu pour soutenir et orienter les gestionnaires de camps de jour municipaux, au chapitre des actions concrètes à poser dans le but d'assurer la sécurité et la qualité des programmes offerts;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité et son camp de jour, adhérent à l'ACQ au coût de 150 \$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE

061-02-2019 10.6 CAMP DE JOUR 2019 - EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE

CONSIDÉRANT la tenue de l'édition 2019 d'un camp de jour durant la période estivale à Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice de l'édition 2018 du camp de jour a signifié son intérêt à reprendre ses fonctions pour l'édition 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal retienne les services de Madame Victor-Ann Arseneault au titre de coordonnatrice du camp de jour estival, édition 2019.



062-02-2019 10.7 CAMP DE JOUR 2019 – APPEL DE CANDIDATURE – MONITEURS ET AIDE-MONITEURS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réitérer le camp de jour durant l'été 2019;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer le bon déroulement des activités, il est nécessaire de procéder à l'embauche de moniteurs, d'aide-moniteurs et d'un responsable du service de garde, dont le nombre est à déterminer selon le nombre d'inscriptions;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN Appuyée par M. SIMON LAUZIERE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal mandate la direction générale pour procéder à la publication d'offres d'emplois dans le cadre du camp de jour 2019 et de procéder aux entrevues en collaboration avec le comité des ressources humaines et la coordonnatrice du camp.

ADOPTÉE

063-02-2019 10.8 CSF - AUTORISATION DE PAIEMENT - BIBEAU CONSTRUCTION - FACT : 6839 ET 6840

CONSIDÉRANT la résolution N°: 177-06-2018;

CONSIDÉRANT les factures N°: 6839 et 6840 de Bibeau Construction, respectivement au montant de 9 701.98 \$ et 41 077.36 \$ plus les taxes applicables, représentant un total de 100 % de l'avancement des travaux au Carrefour Saint-Félix;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN Appuyée par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement des factures N°: 6839 et 6840 de Construction Bibeau, totalisant un montant de 50 779.34 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

064-02-2019 10.9 FÊTE NATIONALE – EMBAUCHE D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité organisera un événement pour la Fête Nationale, le 24 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De procéder à un appel de candidature ou de firme, afin de réaliser l'organisation d'activité pour la Fête Nationale, le 24 juin 2019.



11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Une période de question s'est tenue conformément à l'ordre-du-jour.

065-02-2019 14. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD Que la séance soit levée à 21 h 05.

					,	
Α	D	O	P	Т	Е	E

M. Éric Provencher

Martine Bernier, *DMA*Maire suppléant

Directrice générale et

Secrétaire-trésorière

Je, Éric Provencher, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 11 mars 2019.